

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26086892***

Original déposé le

23 JUIN 2026au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur
GreffeN° d'entreprise : **0511 967 087**

Nom

(en entier) : **FÊTE DES SOLIDARITES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE COOPERATIVE**Adresse complète du siège : **AVENUE D'ECOLYS 2 bte 22, 5020 NAMUR****Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE**

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2026

L'Assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de la société PwC Reviseurs d'Entreprises SRL dont le siège social est situé à 1831 Diegem, Culliganlaan 5, en tant que commissaire pour un mandat d'une durée de 3 ans, venant à expiration au terme de l'Assemblée générale de 2029 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

PwC Reviseurs d'Entreprises SRL désigne Maxime Louis, réviseur d'entreprises, comme représentant permanent.

L'Assemblée générale donne par la présente, procuration à CORPOCONSULT SRL, représentée par David RICHELLE, Avenue Louise 200/21, 1050 Bruxelles, afin d'accomplir toutes démarches en vue de la publication dans les Annexes du Moniteur belge des décisions ci-annexées, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication, déposer les documents au Greffe du Tribunal de l'Entreprise et accomplir toutes les démarches et signer les documents nécessaire à l'inscription et/ou la modification de l'inscription de la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).